

Nous suivre



www.ec.europa.eu/emn



twitter.com/EMNMigration



@european-migration-network



@EMNMigration

Réseau Européen des Migrations

Des informations fiables et comparables sur les migrations



Financé par
l'Union européenne



Qu'est-ce que le REM ?

Le Réseau européen des migrations (REM) fournit des informations actualisées, objectives, fiables et comparables en matière de migration et d'asile des ressortissants de pays tiers, afin d'appuyer l'élaboration de politiques à l'échelle de l'Union européenne, de ses États membres, ainsi que des pays observateurs.

Le REM apporte une valeur ajoutée significative dans son rôle de facilitation du partage d'informations entre ses États membres. Le partage de connaissances entre et au sein du réseau permet aux membres du REM de rester continuellement informés sur des sujets tels que les derniers développements dans les domaines suivants :



Migration
légale



Protection
internationale



Mineurs et groupes
vulnérables



Intégration



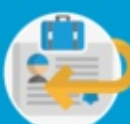
Citoyenneté et
apatridie



Frontières, visas et
gouvernance Schengen



Migration
irrégulière, y compris le
trafic illicite de migrants



Retours et
ré-admissions



Traite des êtres
humains



Migration
et coopération au
développement

Qui est impliqué ?

Le REM, établi en 2008, est un réseau européen composé de 33 points de contacts nationaux (PCN) dans les pays membres (États Membres de l'UE, à l'exception du Danemark) et les pays observateurs (Norvège, Géorgie, Moldavie, Ukraine, Monténégro, Arménie et Serbie), de la Commission européenne (DG Migration et affaires intérieures) et le prestataire de service du REM (ICF).

Chaque point de contact national est désigné par son gouvernement national, principalement dans les ministères de l'intérieur et de la justice, les agences gouvernementales spécialisées en matière de migration, de protection internationale, d'accueil ou de citoyenneté, ainsi que les universités, les instituts de recherches et les bureaux nationaux de l'organisation internationale pour les migrations (OIM). La Commission européenne coordonne le REM, assisté du prestataire de service du REM.

Un réseau à plusieurs niveaux :

Au niveau européen

Les PCN du REM se réunissent régulièrement avec d'autres agences et institutions au niveau européen, comme le Parlement européen, l'Office statistique de l'Union européenne (Eurostat), l'Agence de l'Union européenne pour l'asile (AUEA), le centre de connaissance en matière de migration et de démographie (KCMD), l'Agence européenne de gardes-frontières et de garde-côtes (Frontex), l'Agence pour les droits fondamentaux (FRA). Le REM collabore également avec l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), la Banque mondiale, l'OIM, ainsi que plusieurs ONG, telles que le Comité International de la Croix Rouge (CICR), Save the Children, et Missing Children Europe.

Au niveau national

Chaque PCN du REM développe un réseau au niveau national impliquant des partenaires locaux ayant une expertise en matière de migration et d'asile, provenant d'un large groupe de parties prenantes, par exemple, du gouvernement, de la communauté de recherches (académique), et d'ONG.

L'évènement de lancement du rapport annuel sur la migration et l'asile

Chaque année, le REM tient une conférence annuelle pour lancer son rapport annuel sur la migration et l'asile et pour traiter d'enjeux thématiques sur la migration et l'asile.

Les tables rondes du REM

Les événements de table ronde du REM cherchent à se présenter comme un forum de réflexions alternatives au cours duquel des dirigeants et praticiens novateurs du REM et extérieurs au REM se réunissent pour encourager des réflexions innovantes et pertinentes sur le plan politique.

États membres et États observateurs du REM

États membres du REM :

[Allemagne](#)
[Autriche](#)
[Belgique](#)
[Bulgarie](#)
[Chypre](#)
[Croatie](#)
[Espagne](#)
[Estonie](#)

[Finlande](#)
[France](#)
[Grèce](#)
[Hongrie](#)
[Irlande](#)
[Italie](#)
[Lettonie](#)
[Lituanie](#)
[Luxembourg](#)

[Malte](#)
[Pays-Bas](#)
[Pologne](#)
[Portugal](#)
[République Tchèque](#)
[Roumanie](#)
[Slovaquie](#)
[Slovénie](#)
[Suède](#)

États observateurs :

[Norvège](#)
[Géorgie](#)
[Moldavie](#)
[Ukraine](#)

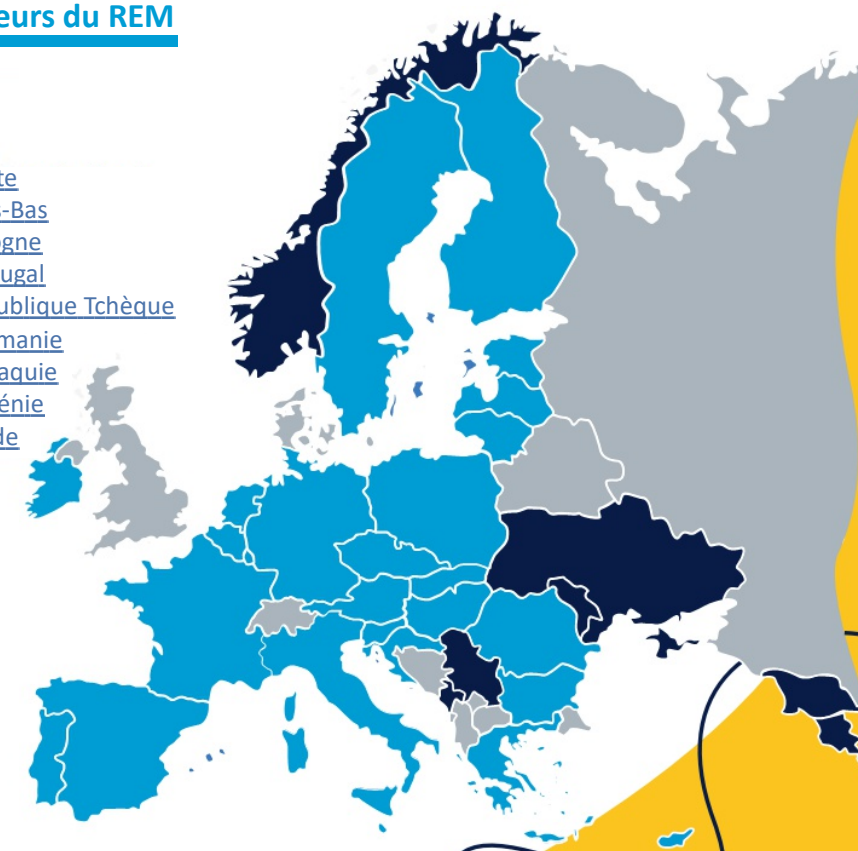
[Monténégro](#)
[Arménie](#)
[Serbie](#)

Les conférences nationales du REM

Chaque PCN du REM organise une conférence annuelle pour diffuser les conclusions et résultats des études du REM ou autres publications à l'échelle nationale, traitant de sujets et d'enjeux pertinents pour le public national.

Destination Europe

[Destination Europe](#) est un outil pédagogique et interactif sur les migrations et l'intégration qui simule des scénarios de migration et engage le débat autour de la migration en Europe.



Conférences du REM à l'échelle européenne

Conférence de la présidence du REM

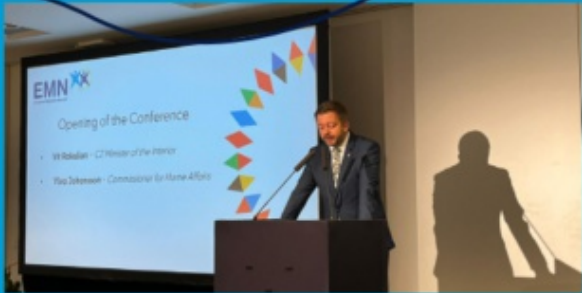
Les conférences de la présidence du REM sont désignées ainsi car elles sont liées à la présidence de l'UE et sont organisées par le PCN du REM de l'État tenant actuellement la présidence de l'UE, laquelle change tous les 6 mois. Les conférences de la présidence du REM sont des évènements thématiques publics de haut niveau, ciblant les décideurs politiques, le milieu académique, les praticiens et des publics plus large.

L'objectif de la conférence de la présidence française était de partager les connaissances, l'expérience et les points de vue entre États membres et institutions de l'UE, les organisations internationales et les pays tiers sur les défis et les solutions pour promouvoir l'assistance au retour volontaire comme une opportunité pour les personnes faisant l'objet d'une décision de retour, plutôt qu'un échec de leur expérience migratoire.



Conférence de la présidence française

Retour volontaire aidé et réinsertion : stratégie des États membres et coordination européenne



Conférence de la présidence tchèque

L'UE et la migration pour le travail : besoins, stratégies et défis

Les principaux sujets étaient :

- Les politiques et stratégies pour améliorer la qualité du soutien accordé aux personnes faisant l'objet d'une décision de retour
- La coordination opérationnelle entre États membres de l'UE, la Commission Européenne, Frontex et les pays tiers
- Les défis et bonnes pratiques dans la promotion du retour volontaire pour stimuler la durabilité de l'intégration

Ayant pour objectif de favoriser le partage d'informations, la sensibilisation et les bonnes pratiques de gestion de la migration économique actuellement et à l'avenir, la conférence de la présidence tchèque se concentrait principalement sur :

- La promotion de l'«EU Talent Pool » : une plateforme à l'échelle de l'UE d'adéquation de la demande d'emploi pour les ressortissants de pays tiers
- L'attractivité des talents et des compétences pour répondre aux pénuries de main d'œuvre en UE
- Des politiques et stratégies pour identifier les besoins des migrants afin de promouvoir l'inclusion et le bien-être sur le long terme
- L'impact des réfugiés fuyant l'Ukraine sur le marché de l'UE

Comité directeur du REM

Le comité directeur du REM, présidé par la Commission européenne et composé d'un représentant de chaque État membre du REM (États membres de l'UE à l'exception du Danemark), fournit des orientations stratégiques sur les activités du REM. Les pays observateurs et les partenaires peuvent être invités à assister aux réunions du Comité directeur du REM.

Comment le REM est-il financé ?

Le REM est financé par la Commission européenne à travers le Fond pour la migration et l'intégration (FAMI). Le budget est alloué pour soutenir les PCN du REM dans les États membres qui sont cofinancés par des fonds nationaux. Les PCN du REM situés dans des pays en dehors de l'UE financent les activités du REM avec leur propre budget national.

Publications du REM

Le REM produit plusieurs publications, basées sur les contributions des Points de contact nationaux du REM, accessibles au grand public. Les sujets de ces publications sont décidés entre les PCN du REM et la Commission européenne dans le cadre du programme de travail annuel, sur la base des priorités de l'UE.

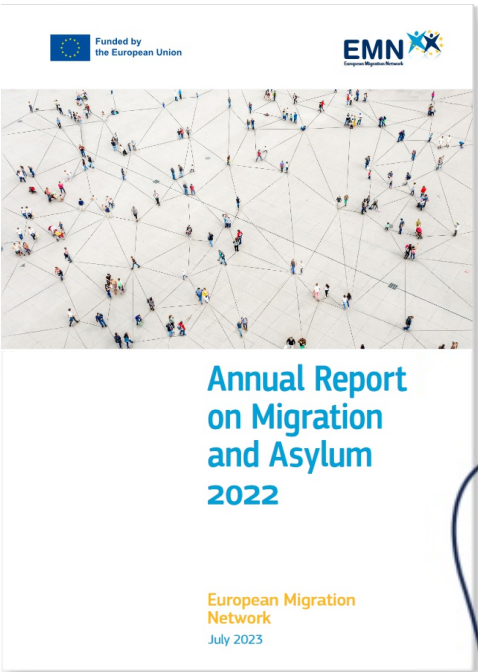
Le rapport annuel sur la migration et l'asile

Le REM produit des [rapports annuels sur la migration et l'asile](#) qui décrivent les développements politiques et législatifs les plus importants en lien avec la migration et la protection internationale.

Les questions ad-hoc

Les [questions ad-hoc](#) recueillent des informations des PCN du REM, à la demande de tout pays membre ou observateur du REM, ou de la Commission Européenne. Le réseau produit des compilations et résumés des réponses à la question ad hoc, qui détermine rapidement, en

général sous 4 semaines ou moins, le point de vue des États qui ont répondu, concernant un large éventail de questions liées à la migration et l'asile, par exemple, la migration légale, la protection internationale, la migration irrégulière, le retour, les visas etc. Le but de la question ad-hoc est de fournir des réponses aux décideurs politiques européens et nationaux à une question courte et précise.



Les études

Le REM produit des études sur des sujets spécifiques de migration et d’asile pertinents pour les décideurs politiques aux niveaux nationaux et européens, pour répondre aux besoins de long terme et court-terme.

En 2023 et 2024 le REM réalisera les études suivantes :

- L’intégration des demandeurs de protection internationale sur le marché du travail
- L’application de la directive sur la protection temporaire : défis et bonnes pratiques en 2023
- Le travail illégal des ressortissants de pays tiers : analyse de la situation 2017-2022

Chaque étude du REM est composé d’un rapport national produit par les PCN du REM et d’un rapport comparatif au niveau européen rédigé par le prestataire de service du REM pour analyser les principaux résultats des rapports nationaux et les situer dans le contexte de l’UE et des pays observateurs. Pour faciliter l’accès, la compréhension et l’assimilation des études du REM, chaque étude est accompagnée d’un « [Flash](#) » d’une page, mettant en évidence les principaux enseignements de chaque étude, et d’une [note de synthèse](#) avec un résumé de l’étude.

Les notes de synthèse

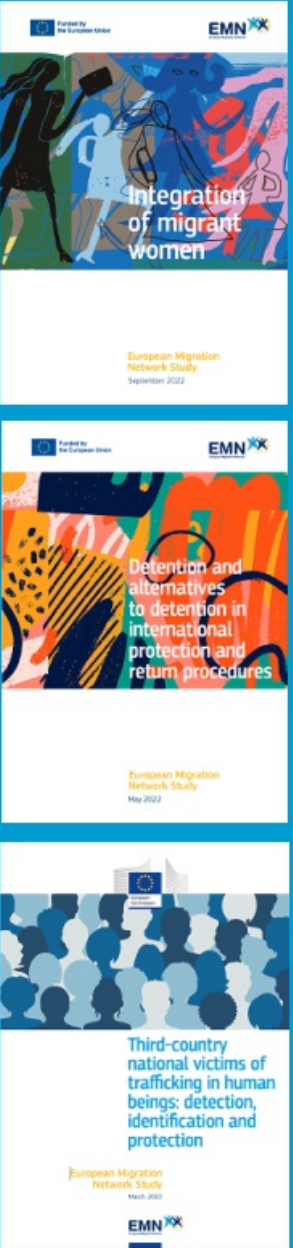
Les [notes de synthèse du REM](#) sont de courtes publications sur un sujet précis, qui synthétisent et résument les principaux résultats des rapports, études et questions ad-hoc. En 2023, il est attendu que le REM publie dix notes de synthèse.

Les fiches pays

En s’appuyant sur les informations collectées et analysées du Rapport Annuel sur la Migration et l’Asile, les [fiches pays du REM](#) fournissent des résumés succincts des principaux développements annuels dans les États membres du REM, ainsi que les dernières statistiques disponibles sur la migration et la protection internationale.

La principale force du REM est de **comparer, synthétiser, résumer et partager les données et les informations collectées aux niveaux national et européen sous des formats accessibles et comparables.**

Études du REM 2022



Les bulletins trimestriels du REM

Les [bulletins trimestriels du REM](#) fournissent des informations thématiques et actualisées pour les décideurs politiques sur une base trimestrielle.

Le bulletin trimestriel met en avant les récents développements européens et nationaux, les informations pertinentes extraites des connaissances existantes du REM, et les dernières statistiques publiées en matière de migration dans les États membres du REM, principalement par [Eurostat](#).

Glossaire du REM

Le [glossaire du REM](#) sur l’asile et les migrations améliore la compréhension et la comparabilité en permettant une utilisation commune des termes et définitions en lien avec l’asile et la migration. Les termes présentés sont ceux dont l’utilisation officielle est recommandée par chaque PCN du REM.

Pour ses définitions et références, le Glossaire s’appuie sur des sources variées, principalement issues de l’acquis européen en matière d’asile et migration. Les termes sont disponibles dans toutes les langues des États membres de l’UE (à l’exclusion du danois, et en incluant le norvégien et le géorgien). La dernière version du Glossaire est accessible sur le [site internet du REM](#) et peut également être téléchargée sous forme d’application mobile [Android](#) et [iOS](#) en anglais, finlandais, allemand, grec, italien et letton.

Groupes d'experts du REM

Pour gérer les enjeux pertinents en matière de migration et d’asile au niveau national ou européen, le Comité directeur du REM a établi plusieurs groupes d’experts :

- Le Groupe d’expert du REM sur le retour (Return Expert group, REG), fonctionne comme une plateforme de coopération pratique et de partage d’expertise. Toutes les initiatives du REG contribuent aux travaux sur les questions liées au retour au niveau européen.
- Le groupe de travail sur l’information et les activités de sensibilisation dans le cadre de la politique migratoire de l’UE soutient la prévention du trafic de migrants et la réduction des flux migratoires irréguliers vers l’UE, en facilitant les échanges de connaissances et la coordination entre États membres de l’UE, les instances de l’UE et les experts externes.
- La plateforme du REM pour l’apatridie fonctionne pour sensibiliser en matière d’apatridie et rassembler tous les acteurs pertinents sur ce sujet. Les principales activités de ce groupe de travail sont la collecte de donnée et l’analyse, des événements publics et des initiatives de renforcement des capacités.

Chaque groupe de travail définit ses propres objectifs, ses priorités et ses modalités de travail.

